

# L'ÉQUATEUR ICI ET LÀ-BAS

Rapport du projet "Droits au travail des migrants hispanophones vivant en Belgique"

Rapport rédigé par Walter Andino et Sabine Craenen

Mars 2009



Organisation pour les Travailleurs Sans Papiers OR.C.A. asbl  
DÉFEND LES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

**OR.C.A. remercie pour la coopération à ce projet:**

- Walter Andino Midence
- Les personnes et associations qui ont été prêtes à nous accorder un peu de temps, à organiser des formations avec nous, qui ont participé aux formations. vormingen voor ons te organiseren, en die hebben deelgenomen aan deze vormingen. Elles étaient nombreuses et pour cela il est difficile de les mentionner toutes, mais nous tenons quand-même à remercier en particulier : Úrsula Jaramillo, Luc Spandhove, Myriam Chuquín, Digar Yagua, Humberto Chuquín, Elizabeth Rodríguez, Gustavo Nielsen, Miriam Vega, Meis Bockaerts, Raúl Uriarte et Maricarmen Torres.
- 11.11.11 et Koen De Tavernier
- La Fondation Roi Baudouin
- Ana Rodriguez du CSC en Marc Roymans de l'ABVV (FGTB) qui ont libéré du temps pour être présents aux formations
- Roos De Witte pour les infos supplémentaires de l'Equateur
- Ximena Navarro pour la traduction vers l'espagnol

## 1. OR.C.A.

L'Organisation pour les Travailleurs Sans Papiers (OR.C.A. en néerlandais) a entamé ses activités en 2005. La mission de l'organisation consiste à mettre en pratique les droits au travail des travailleurs sans papiers. Nous souhaitons atteindre cet objectif en activant autour de ce thème des syndicats, des organisations sociales, mais également des services d'inspection, des hommes et femmes politiques, etc. C'est la seule façon pour une petite organisation comme la nôtre d'aboutir à un résultat durable.

Conscients que les problèmes liés à la migration ne peuvent pas être traités sans en étudier aussi les causes, nous cherchons également des contacts avec le mouvement Nord-Sud. Nous espérons que le secteur des migrants et le mouvement Nord-Sud pourront se renforcer réciproquement en Belgique en échangeant des informations et en coopérant autour d'un certain nombre de thèmes concrets.

Lorsque nous parlons de 'travailleurs sans papiers', nous visons les étrangers qui travaillent ici sans posséder les autorisations nécessaires. Dans la majorité des cas, mais pas toujours, ceux-ci ne possèdent pas non plus de permis de séjour. On parle alors de 'travail clandestin', à ne pas confondre avec le 'travail au noir', qui reste encore en grande partie une affaire belge et signifie uniquement qu'on ne paie pas de cotisations de sécurité sociale ni de contributions.

Ce qui compte pour nous, c'est la réelle relation de travail: voilà pourquoi nous incluons par exemple aussi dans notre groupe cible les faux indépendants.

## 2.

### **Un projet et un rapport concernant la communauté latino-américaine hispanophone de Belgique**

En 2008, OR.C.A. a introduit une requête auprès de la Fondation Roi Baudouin et 11.11.11 pour un projet sur les droits au travail dans la communauté latino-américaine hispanophone de Belgique. Ce projet s'inspirait d'activités et expériences antérieures d'OR.C.A. pour les nouveaux citoyens de l'UE, les Brésiliens, les Philippins,...

Le projet ciblait les migrants hispanophones sans permis de séjour originaires d'Amérique latine, et leurs personnes de confiance. Nous avons opté pour ce groupe parce que ces gens ne contactent que rarement notre service d'assistance alors que nous savons qu'ils sont nombreux en Belgique. La plupart des Latinos sont en outre venus en Belgique pour des raisons économiques. Ils débarquent avec un visa de touriste et ne demandent pas en première instance de permis de séjour légal. Ce sont des travailleurs immigrés clandestins dans le sens le pur du terme.

Le but du projet était double: nous voulions déclencher au sein de cette communauté hispanophone une prise de conscience en faisant comprendre que les sans papiers ont eux aussi des droits du travail. D'autre part nous espérions nous faire nous-mêmes une meilleure idée de cette communauté en Belgique, afin d'améliorer nos connaissances générales du marché du travail clandestin.

Nous voulions pour terminer utiliser l'information obtenue pour établir dans un rapport le lien entre d'un côté les migrants et leurs conditions de travail ici, et de l'autre la situation dans leur pays d'origine. C'est ce rapport que vous êtes en train de lire. Il n'a pas la prétention d'être une étude scientifique approfondie, puisque nous ne disposons pour cela pas des moyens nécessaires, mais a pour but de dégager certains liens, qui pourraient inspirer une action liée à la migration et au développement.

Le rapport a été structuré comme suit: nous expliquons d'abord la situation dans le pays d'origine et son impact sur l'immigration en Belgique. Nous avons décidé de nous concentrer sur l'exemple de l'Équateur, tout en référant régulièrement à l'Amérique latine en général. Beaucoup de Latinos hispanophones en Belgique sont en effet originaires de l'Équateur. En même temps de nombreuses ONG belges sont présentes en Équateur. L'Équateur est aussi un pays de concentration pour la coopération au développement officielle belge.

Nous nous attardons ensuite sur les migrants latino-américains de Belgique, en accordant à nouveau une attention spéciale aux Équatoriens: qui sont-ils, comment sont-ils organisés, quel lien ont-ils avec leur pays d'origine? Nous analysons pour terminer de façon très concrète ce que les travailleurs immigrés qui vivent ici nous ont raconté sur leurs conditions de vie et de travail, et expliquons à ce moment-là comment la politique migratoire belge influence celles-ci.

Nous concluons par quelques constatations, qui peuvent servir d'inspiration à un débat sur le rôle du mouvement Nord-Sud dans la problématique de la migration et du développement.

### 3.

## Les pays d'origine: pleins feux sur l'Équateur



### Données de base

**Nom officiel:** República de Ecuador

**Surface:** 256.370 KM2

**Habitants (2004):** 13,212,742 – 57% dans les villes et 43% dans la campagne

**Capitale:** Quito

**Président:** Econ. Rafael Correa Delgado

**Villes importantes:** Quito, Guayaquil, Cuenca

**Langue officielle:** Espagnol

**Monnaie:** dollar

### La migration équatorienne en quelques chiffres

L'Équateur est un pays à forte émigration. Chaque année, une partie de sa population part vers l'étranger, et cette partie-là est toujours plus importante que celle qui revient au pays. La plupart des Équatoriens quittent leur pays pour des raisons économiques. La crise économique qui a frappé le pays en 1998 a eu pour conséquence que, sur une population totale de 13 millions d'habitants, 1 million d'Équatoriens ont émigré sur une période de 10 ans.

Beaucoup de pays du Sud connaissent un double mouvement migratoire. Les groupes les plus pauvres de la population, qui vivent à la campagne, émigrent vers les villes pour y former une classe moyenne. Lorsque les circonstances économiques frappent celle-ci jusqu'à mettre en cause sa survie, c'est souvent cette classe moyenne-là qui émigre vers l'étranger. Comme le

gouffre qui sépare les pauvres et les riches ne cesse de croître dans un pays comme l'Équateur, la classe moyenne y subit une pression énorme.

Les émigrants équatoriens appartiennent toutefois à toutes les couches de la population: pauvres et moins pauvres, femmes et hommes, jeunes et personnes plus âgées, gens qui ont un travail ou qui n'en ont pas. L'institut académique FLACSO a calculé en 2006 que 60% des émigrants appartenaient avant leur départ à la catégorie des 'pas pauvres', que 27% d'entre eux connaissaient la pauvreté et que 13% vivaient dans une pauvreté extrême.

Une première vague migratoire équatorienne importante eut lieu au cours des années '50 et '60 dans le sillage de l'exportation à destination de New York d'un produit artisanal, à savoir le sombrero en paille (panama hat). La fabrication de ces sombreros formait une source de revenus supplémentaires pour les femmes qui vivaient à la campagne. Ceux qui partirent pour les États-Unis, dans la plupart des cas sans papiers, pour y chercher du boulot dans les restaurants, étaient surtout des hommes jeunes des provinces d'Azuay et de Cañar dans le sud de l'Équateur. D'autres poursuivirent leur route jusqu'au Canada, et d'autres encore allèrent au Venezuela, qui florissait grâce à son pétrole.

À partir des années '80, l'agriculture connut une crise importante, engendrant une nouvelle vague de migration rurale vers les États-Unis. Les provinces les plus touchées furent à nouveau Azuay et Cañar. Dans le cadre d'une importante réforme des lois migratoires aux États-Unis, de nombreux Équatoriens clandestins y firent régulariser leur séjour en 1986 et firent venir leur famille.

Une seconde crise économique grave frappa l'Équateur au cours des années '90. Beaucoup de personnes avaient des dettes qu'elles ne parvenaient plus à rembourser aux banques. Celles-ci firent faillite et le taux d'intérêt augmenta de 60 à 65%. Le pays était au bord d'une hyperinflation : la monnaie nationale, le sucre, perdit tellement de sa valeur qu'il fut décidé en 2000 de la remplacer par le dollar. L'économie fut 'dollarisée'.

Cette fois-ci, la principale victime fut la classe moyenne des villes. C'était, pour bon nombre de gens, à nouveau le signal de départ. Certains partirent seuls, d'autres s'embarquèrent pour des destinations où ils avaient de la famille ou des amis. Fin des années '90, l'émigration connut une croissance exponentielle. Ce n'est qu'à partir de cette époque-là que l'Europe - avec en tête l'Espagne - devint une destination importante.

On nous a confirmé, au cours de nos conversations avec les organisations équatoriennes, que les gens qui habitent ici encouragent d'autres personnes pour venir également en Europe. Les transferts d'argent effectués de l'étranger sont devenus une source de revenus importante de l'Équateur.

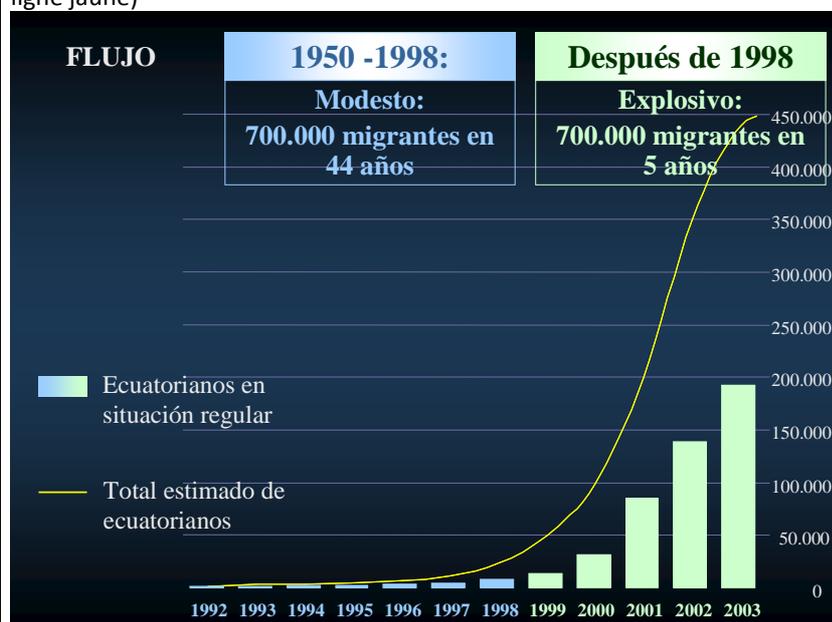
En 2007, l'Équateur avait un index migratoire de - 42,977 (arrivée = 757.892 personnes - départs = 800.869 personnes), chiffres basés sur les données des différents postes de douane. Cela représente la diminution fin 2007 de 0,3% des Équatoriens résidant dans leur propre pays. Entre 1998 (année de la crise économique) et 2000, l'index migratoire était toutefois encore 4 fois plus élevé. Le chiffre migratoire s'est par la suite stabilisé. Le taux d'intérêt élevé reste néanmoins un problème important en Équateur et rend par exemple difficile la création d'une

propre entreprise ou l'acquisition d'une maison<sup>1</sup>. Lorsque des migrants partent pour l'Europe ou les États-Unis, c'est souvent dans le but de permettre malgré tout pareil investissement.

La plupart des migrants équatoriens vivent en Colombie, au Pérou, au Chili, au Vénézuéla (états latino-américains dont certains sont également d'importantes nations d'émigration), aux États-Unis et en Espagne. Bon nombre de migrants latino-américains qui résident en Belgique sont à un certain moment passés par l'Espagne (ou le Portugal dans le cas des Brésiliens).

Ces dernières années, l'économie équatorienne se porte un petit peu mieux, et on commence à ressentir des pénuries sur le marché du travail. Les émigrants sont remplacés par des immigrants d'autres pays latino-américains. Ce qui montre une fois de plus qu'aujourd'hui n'importe quel pays dans le monde est à la fois pays d'émigration, de transit et d'immigration.

Graphique 1: Équatoriens à l'étranger 1992-2003: en situation régulière (blocs) et en situation irrégulière (fine ligne jaune)



Bron: Alberto Acosta, David Villamar, Susana López

Enfin, il y a un groupe particulier d'émigrants Équatoriens, notamment les Otavaleños<sup>2</sup>. Tout le monde les connaît : les Équatoriens indigènes que l'on retrouve dans les rues du monde entier, jouant de la musique traditionnelle ou vendant de l'artisanat. Les migrants de la ville d'Otavallo ont réussi à 'reconquérir' leur ville en vendant leurs pièces d'artisanat à l'étranger. A l'heure actuelle, la ville d'Otavallo est un centre touristique florissant, presque entièrement dans les mains de la population indigène. L'histoire des Otavaleños prouve que la migration peut, si les circonstances sont bonnes, sauver certaines régions d'origine de la pauvreté.

Otavallo ressent entretemps les désavantages de la migration : les jeunes sont difficiles à motiver pour étudier, ils ne rêvent que de partir et de gagner de l'argent. La production artisanale sur laquelle Otavallo a construit son succès, a maintenant été remplacé pour la majeure partie par la production de masse chinoise.

<sup>1</sup> Voir Country Sheet Ecuador, Country of Return Information Project, dec 2007, <http://www.cri-project.eu>

<sup>2</sup> Il y a une brochure sur eux en néerlandais à commander chez Esmeraldas, [www.ecuador-esmeraldas.be](http://www.ecuador-esmeraldas.be)

## Les migrants dans la politique nationale de l'Équateur

Ces dernières années, l'importance que la migration revêt pour l'Équateur s'est aussi reflétée dans sa politique et sa nouvelle constitution (28/9/2008). Ce texte aborde des thèmes tels que l'immigration, l'émigration, les réfugiés, la traite des êtres humains, etc. On y parle de 'citoyenneté universelle', de 'droit à la libre circulation des personnes', de 'protection des familles transnationales', de 'droit de vote des étrangers', du fait que 'personne n'est illégal'.

Un nouveau ministère pour la migration a été créé, et les Équatoriens résidant à l'étranger ont obtenu le droit de vote. Six sièges ont même été réservés dans le parlement aux Équatoriens qui sont domiciliés à l'étranger : 2 pour l'Europe, l'Océanie et l'Asie, 2 pour le Canada et les États-Unis et 2 pour les Équatoriens qui vivent en Amérique latine, aux Caraïbes et en Afrique.

Pour mieux orienter les transferts des migrants vers des activités productives, le gouvernement équatorien a créé plusieurs programmes<sup>3</sup>. Les migrants peuvent à leur retour profiter d'un capital de démarrage et d'un accompagnement pour commencer des projets économiques, avec une attention spéciale pour les projets avec un but social.

### Migration et développement

La Belgique consacre 0,43% de son PNB à l'aide au développement. Selon les statistiques de la Banque Mondiale<sup>4</sup>, l'argent que les migrants envoient officiellement **de Belgique** vers le Sud équivaut à 0,7% (!) du PNB. A quoi il faut ajouter une somme inconnue qui est transférée via des canaux informels ou sous forme de biens. Les versements encaissés par la Belgique restent d'ailleurs supérieurs à ceux qui quittent le pays: 1,8% du PNB belge.

Les versements effectués par les migrants à **destination de l'Équateur** représentaient en 2006 7,2% du PNB de ce pays. Cet argent est surtout utilisé pour couvrir les dépenses quotidiennes telles que l'école, les frais médicaux, etc. Cet argent n'est pas toujours bien investi: il est parfois employé pour des appareils de luxe et des vêtements plutôt que pour des investissements durables. Pas mal de migrants utilisent leurs économies pour acheter des maisons, ce qui a bien sûr des conséquences sur le marché de l'immobilier.

Dans les pays qui n'ont pas de système de sécurité sociale efficace, les migrants eux-mêmes jouent parfois le rôle d'assureurs. Nous ne disposons en la matière pas de chiffres spécifiques pour l'Équateur, mais suite à l'informalisation croissante du marché du travail, les cotisations pour la sécurité sociale sont en baisse en Équateur sans qu'il existe pour les chômeurs des programmes officiels qui puissent amortir les chocs qui se produisent sur le marché du travail.<sup>5</sup>

Partir est pour la plupart des migrants une décision qui n'est pas prise à la légère. Pour le pays d'origine, les conséquences d'un tel exode sont partagées. Les familles et (peut-être) l'économie y gagnent, mais il y a toujours un prix personnel et social à payer : les gens quittent une culture et un environnement qui leur sont familiers, des familles sont brisées, et ce sont généralement les éléments les plus jeunes et les plus dynamiques qui partent.

<sup>3</sup> [www.senami.gov.ec](http://www.senami.gov.ec)

<sup>4</sup> <http://econ.worldbank.org>

<sup>5</sup> Country Sheet Ecuador, Country of Return Information Project, [www.cri-project.eu](http://www.cri-project.eu)

### **Accords en matière de sécurité sociale et de migration circulaire**

'Migration circulaire' signifie que les migrants effectuent des allers et retours entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Ceci est considéré comme le modèle de migration par excellence de l'avenir ('win-win-win', parce que les migrants, les pays d'origine et les pays d'accueil en profiteraient). Mais l'on pense souvent à un modèle qui obligerait les migrants à retourner dans leur pays d'origine et l'on veut surtout éviter que de nouveaux groupes ne s'établissent dans les pays d'accueil.

Des accords bilatéraux peuvent permettre aux migrants de ramener dans leur pays d'origine des droits à la sécurité sociale. C'est une des façons plus constructives d'encourager la migration circulaire sans l'imposer.

La possibilité de ramener chez eux des droits à la sécurité sociale est aussi une reconnaissance de l'apport économique des migrants. La Belgique a signé des accords de sécurité sociale avec les anciens pays migratoires d'Afrique du Nord, le Balkan et la Turquie, et en a conclu de plus récents avec des partenaires commerciaux comme le Japon, le Brésil, les É-U. Seule l'Espagne a établi un accord de sécurité sociale avec l'Équateur.

### **Coopération belge et migration**

Dans le plan officiel du DGCD pour l'Équateur en 2007-2010, la migration et les transferts sont cités brièvement comme étant une piste éventuelle de coopération. Cette piste n'a toutefois jamais été vraiment concrétisée. En Équateur, le DGCD se concentre essentiellement sur la santé et le développement rural. Quand nous nous sommes informés dans le cadre de ce rapport auprès du DGCD de l'Équateur sur les actions concernant le lien entre la migration et le développement, on n'a pas pu nous donner une réponse.

Néanmoins, il y a un accord avec l'Équateur qui a été négocié en juillet 2008 et signé en janvier 2009 par l'SPF Affaires Intérieures (voir aussi la page 12). Dans la presse équatorienne, il était dit que cet accord contenait des engagements relatifs à l'aide au développement. En réalité, ce qu'il y a littéralement écrit dans cet accord est le suivant : « Les Parties constatent qu'il est nécessaire de développer les régions d'origine des migrants. Ils se félicitent de l'existence d'un accord de développement entre l'Équateur et la Belgique. » L'accord contient bien des engagements de l'SPF Affaires Intérieures de soutenir les projets du gouvernement équatorien pour les migrants retournés.

La Belgique a fermé son ambassade à Quito en 2007, selon la version officielle pour des raisons purement budgétaires. L'ambassade de référence est maintenant celle de Lima au Pérou. En plus, les exigences pour ceux qui veulent obtenir un visa sont lourdes : souvent les gens sont demandés de voyager vers Lima, et les documents doivent apparemment être envoyés par les services chers de DHL. Il faut un ticket d'avion aller et retour pour obtenir un visa. Ceci a rendu la route vers la Belgique pour les Équatoriens plus longue et plus chère, même s'ils veulent juste venir comme touriste ou pour des raisons professionnelles.

## 4.

### Le groupe cible: les migrants latino-américains en Belgique

Selon le Service Public Fédéral de l'Économie, la Belgique comptait en 2007 932,161 personnes de nationalité étrangère, soit 8,8% de sa population totale. Les groupes les plus nombreux sont les Italiens, les Français et les Néerlandais (chacun comptant entre 100.000 et 200.000 personnes) suivis par les Marocains (80.579 personnes) et les Espagnols (42.765 personnes).<sup>6</sup>

Ces chiffres n'indiquent en aucun cas le total d'étrangers résidant en Belgique, les personnes sans permis de séjour légal n'étant évidemment pas comptées. Selon différentes recherches<sup>7</sup>, le nombre de personnes sans séjour légal peut être estimé, tout comme dans d'autres pays, à 10% de la population étrangère, soit 100.000 personnes. Ce chiffre est néanmoins invérifiable.

Le nombre de migrants issus d'Amérique latine, communauté sur laquelle le projet OR.C.A. s'est concentré, ne représente qu'une partie infime dans les chiffres officiels. Les Brésiliens forment la majorité avec 2.915 personnes, suivis de l'Équateur (2.031) et de la Colombie (1.695) (chiffres de 2006).

En dehors des Latinos enregistrés officiellement, la Belgique accueille aussi une communauté nettement plus importante de migrants originaires d'Amérique latine non enregistrés. Selon l'Ambassade de l'Équateur et une étude réalisée par la UCL (datant déjà de 2003)<sup>8</sup>, 15.000 à 20.000 Équatoriens séjourneraient dans notre pays. Ils sont les plus nombreux à Bruxelles et à Anvers, où ils travaillent sur le marché du travail informel.

#### **Bienvenus en Europe?**

Malgré les nuances qu'il faut tenir en compte à ce propos, les migrants fournissent une contribution considérable à l'économie de leur pays d'origine. Mais ils contribuent aussi à l'économie de leur pays d'accueil, dans lequel de nombreux secteurs ne survivent que grâce à leur labeur parfois sous-payé. Des études démontrent l'importance des migrants dans les différentes économies mondiales<sup>9</sup>. Il serait bon de disposer de plus d'études concernant le rôle précis des travailleurs sans papiers dans les différents secteurs de l'économie.

Ce que les migrants apportent à la société et à l'économie de leur pays d'accueil est de toute façon à peine apprécié. Comme la migration est considérée avant tout comme un problème, les autorités publiques accentuent surtout la répression et le contrôle. Ceci se fait parfois au détriment des droits fondamentaux des migrants : en ce qui concerne la détention, la vie en famille, entre autres. Aucun pays riche du Nord a jusque maintenant ratifié la Convention des Nations Unies pour les Droits de Tous les Travailleurs Migrants et les Membres de leur Famille.

<sup>6</sup> *Ecodata, FOD Economie, KMO, Middenstand & Energie*, via [www.mineco.fgov.be](http://www.mineco.fgov.be)

<sup>7</sup> *Irreguliere Migranten in België: Inbedding, Uitsluiting en Criminaliteit*, Engbersen, Van San en Van Meeteren, Rotterdam 2007

<sup>8</sup> Unité de psychologie sociale et des Organisations, Louvain-La-Neuve, 2003

<sup>9</sup> Voir p.ex. les études de l'OECD, [http://www.oilis.oecd.org/olis/2007doc.nsf/linkto/eco-wkp\(2007\)22](http://www.oilis.oecd.org/olis/2007doc.nsf/linkto/eco-wkp(2007)22), [www.migrationpolicy.org](http://www.migrationpolicy.org).

La ratification de cette Convention est une des revendications politiques dans la campagne de 11.11.11 sur le Travail Décent ([www.travaildecent.be](http://www.travaildecent.be)).

L'accent sur le contrôle contribue directement à l'exploitation et à la discrimination des travailleurs immigrés, en séjour régulier ou irrégulier. Faute de possibilités légales, beaucoup de migrants travaillent dans la clandestinité, dans de très mauvaises conditions et dans la crainte permanente d'être arrêté. C'est le cas de la majorité des Équatoriens vivant en Belgique. Les assistants sociaux que nous avons contactés au cours de notre projet estimaient que 70 à 75% des gens qu'ils rencontraient dans leur travail résidaient de façon irrégulière dans le pays. Ailleurs en Europe, par exemple en Espagne, les Équatoriens ont plus de possibilités de travailler dans la légalité, mais même alors les conditions ne sont pas toujours brillantes.

Beaucoup d'Équatoriens arrivent en Europe avec une dette à rembourser, ce qui augmente la pression pour garder un travail et pour accepter des abus. L'introduction de l'obligation du visa, le déménagement de l'ambassade belge à Lima, les tickets d'avion plus chers et le fait qu'il faut acheter un aller-et-retour... Tous ces éléments poussent le prix du voyage en Belgique à la hausse. En outre beaucoup de gens font appel aux services des 'coyotes', les passeurs qui doivent aider à régler le voyage et contourner les contrôles à la frontière. Souvent on emprunte de l'argent pour venir en Europe, des prêts sur lesquels des intérêts usuraires sont levés.

À cause du gouffre énorme qui sépare l'Équateur et la Belgique, même les boulots clandestins restent néanmoins attrayants. L'expérience d'OR.C.A. nous apprend qu'un salaire de 5 à 8 € par heure est une moyenne. En travaillant de nombreuses heures, on arrive à des salaires mensuels de 1000 à 1500 €, alors qu'en Équateur le salaire minimum officiel est de 218 \$ par mois. Le salaire moyen est, à une exception près, le plus bas d'Amérique latine, et il faut en outre tenir compte des énormes différences entre les plus pauvres et les plus riches du pays.

Alors que certains pays latino-américains, parmi lesquels l'Équateur, ont réalisé ces dernières années quelques progrès au niveau du marché de l'emploi, les pays d'accueil sont maintenant à leur tour confrontés à une crise économique. Certains signes prudents indiquent que cette évolution aura également des répercussions sur les mouvements migratoires, aussi parce que la crise est ressentie particulièrement dans deux pays de destination importantes, l'Espagne et les États Unis. Les personnes de confiance de la communauté latino et les gens qui contactent l'assistance téléphonique d'OR.C.A. nous disent tous qu'ils ressentent la crise. Soit parce qu'ils sont encore moins payés que d'habitude, soit parce qu'ils ont difficile à trouver un nouveau boulot. Certaines personnes signalent même leur intention de rentrer dans leur pays d'origine. Le Migration Policy Institute a publié récemment deux études consacrées aux conséquences que la crise économique pourrait avoir sur la migration aux É-U et en Europe.<sup>10</sup>

La migration latino-américaine vers la Belgique est en première instance souvent féminine<sup>11</sup>. Les Latinas trouvent du travail dans le nettoyage ou comme femme de ménage chez des privés. Nous y reviendrons. Les hommes travaillent dans l'horéca, dans le nettoyage ou dans le jardinage – pour des privés ou dans l'horticulture professionnelle. Le marché du travail clandestin est fort segmenté selon les communautés ethniques. La langue y joue un rôle: si, au

<sup>10</sup> [http://www.migrationpolicy.org/pubs/lmi\\_recessionJan09.pdf](http://www.migrationpolicy.org/pubs/lmi_recessionJan09.pdf)

<sup>11</sup> Voir pour ceci et ss: étude Before & After, 2008, à télécharger sur le site du Centre pour l'Égalité des Chances et la lutte contre le racisme: [http://www.diversiteit.be/?action=publicatie\\_detail&id=47&thema=4](http://www.diversiteit.be/?action=publicatie_detail&id=47&thema=4)

moment de leur arrivée, les migrants parlent à peine le français ou le néerlandais, ils dépendront d'employeurs ou d'intermédiaires qui parlent eux aussi l'espagnol.

### **La migration clandestine et les relations belgo-équatoriennes**

La migration clandestine d'Équatoriens vers la Belgique est parfois source de tensions entre les deux pays. Le ton monta ainsi fortement au cours de l'été 2007, lorsque la petite Angelica Cajamarca et sa mère risquèrent l'expulsion. Cela provoqua des protestations et des actions de solidarité massives. Suite à celles-ci, le président équatorien et son épouse belge tinrent des propos forts à l'égard des autorités belges, qui y répondirent tout aussi fortement. Quelque temps après l'incident, la directive très restrictive sur le retour des migrants clandestins était votée dans le parlement européen, ce qui ajoutait aux mauvais sentiments des Équatoriens.

Un autre point de tension sont les parents équatoriens d'enfants belges. Vu qu'à l'instar de certains autres pays d'Amérique Latine, l'Équateur n'accorde pas automatiquement la nationalité équatorienne aux enfants qui naissent hors des frontières nationales, de nombreux enfants de parents en situation irrégulière ont reçu la nationalité belge. Ces parents tentent sur base de ce fait de régulariser le reste de leur famille, ce qui n'est pas du tout apprécié par les autorités belges.

Bon nombre de Latinos (Boliviens, Équatoriens, Brésiliens,...) ont au cours de ces dernières années été actifs dans les organisations des sans papiers, et ont participé à des grèves de la faim. La grève de la faim la plus longue (87 jours) a eu lieu dans la Casa de America Latina à Bruxelles. Les grévistes ont reçu un titre de séjour très provisoire, prolongeable sur condition d'avoir un travail. Cette condition s'est avérée trop lourde pour la plupart d'entre eux.

### **Accords de coopération et contrôle de la migration**

Les pays d'accueil sont de plus en plus nombreux à vouloir lier par le biais d'accords avec les pays d'origine le contrôle de la migration, la migration légale et le développement. Depuis quelques années, on note une tendance, venant aussi bien d'Europe que des États-Unis, qui consiste à confier le contrôle de la migration à des pays voisins 'sous-traitants'. En échange de plus d'aide, de meilleures relations et parfois aussi de migration légale, on rend ces pays responsables de toute personne qui traverse leur territoire pour atteindre la 'terre promise'. L'on sait par exemple que des pays comme e.a. la Libye ou le Maroc emploient contre les migrants qui veulent pénétrer en Europe des méthodes qui ne seraient pas toujours tolérées chez nous.

Le risque n'est pas imaginaire que la coopération au contrôle de la migration ne devienne une condition sine qua non à toute poursuite de l'aide au développement et à des concessions en matière de commerce, de coopération économique,... Les pays d'origine sont généralement peu enclins à juguler la migration clandestine, qui est pour eux souvent une affaire juteuse. Ils veulent donc des compensations ou les pays d'accueil doivent exercer sur eux une certaine pression. Il est important que la société civile, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil, tienne à l'œil le contenu de nouveaux accords dans lesquels la migration est liée à d'autres thèmes.

Le 13 janvier 2009 un accord a été signé entre l'Équateur et la Belgique (« Memorando de Entendimiento »).

Nous avons mentionné cet accord ci-dessus sous le titre 'Migration et Développement'. C'est un accord entre l'SPF Affaires Intérieures (Office des Étrangers) et le ministère Équatorien des Affaires Etrangères. Il consacre de nombreux paragraphes à la lutte contre la migration irrégulière, la traite des êtres humains, les faux documents. Il contient un certain nombre de déclarations d'intention du gouvernement belge qui en fait ne disent pas plus que l'accord gouvernemental non-réalisé sur la migration de mars 2008. Et pourtant la presse équatorienne a annoncée cet accord avec beaucoup de bruit l'été de 2008.

L'accord dit que les parties régulariseront 'selon les règles qui sont d'application' les citoyens de l'autre pays. Ceux qui suivent le débat belge sur la régularisation, savent que cela ne signifie pas beaucoup. Mais les médias équatoriens et les sites officiels annonçaient bien que beaucoup d'Équatoriens seraient concernées. Ce message a un impact certain sur les Équatoriens résidant en Belgique (voir chapitre 6). En plus, l'accord mentionne qu'une ouverture de la Belgique pour des travailleurs migrants de dehors de l'UE sera 'considérée', de même que la possibilité de donner une priorité aux Équatoriens et des opportunités pour ceux qui résident déjà sur le territoire belge. Cette stipulation est aussi conditionnelle que le reste, et fait déjà partie de l'accord gouvernemental non-réalisé de mars 2008. Finalement, l'accord mentionne qu'on va 'continuer à négocier' la possibilité d'avoir un accord de sécurité sociale, et que les droits humains des migrants seront respectés.

En tout, l'accord ne contient que peu d'engagements réels de la part du gouvernement belge, et surtout les paragraphes qui concernent la lutte contre la migration irrégulière sont bien élaborées. Il devrait y avoir une commission de suivi qui se réunirait au moins une fois par an. Il est essentiel que la société civile belge suit ce processus. Au moment que ce rapport était écrit, très peu d'ONG actives en Equateur semblaient être au courant de l'existence de cet accord.

### **Solidarité mutuelle et avec le pays d'origine**

Comparés à d'autres groupes, les migrants latino-américains ont relativement peu de contacts avec les organisations sociales belges. Cela est peut-être dû à leur passé migratoire, qui est rarement celui de demandeurs d'asile, ces derniers entrant automatiquement en contact avec des assistants sociaux ou des instances publiques. Nous avons du même fait pu constater qu'il est, pour une organisation belge comme la nôtre, plus pénible de gagner la confiance de cette communauté latino-américaine.

Son réseau social est par contre très fort. Les églises tout d'abord jouent un rôle important à ce niveau-là. Il y a les églises catholiques qui célèbrent des messes en espagnol à Anvers et à Bruxelles, mais la Belgique compte également bon nombre d'églises évangéliques latino-américaines, qui attirent, elles aussi, beaucoup de gens. Avant et après ces offices, les croyants se rencontrent, échangent des infos de tout genre et s'entraident parfois.

En dehors des églises, il y a également les associations culturelles. Celles-ci fêtent tous les jours fériés imaginables, créent des groupes de danse et des ensembles musicaux, projettent des

films, organisent des tournois de football,... Certaines activités visent à mieux faire connaître en Belgique la culture latino-américaine, d'autres sont surtout destinées à des compatriotes. Ces associations organisent aussi des cours de langue, aident les enfants à faire leurs devoirs et à apprendre l'espagnol. Dans le cadre de ce projet OR.C.A. a assisté à une fête bolivienne. Là aussi les gens se rencontrent et échangent des tas d'infos.

Les associations sont généralement du type latino-américain mixte, quelques-unes seulement se concentrant sur une seule nationalité spécifique. Il existe par contre des organisations par région, comme par exemple quelques-unes qui s'adressent aux pays de la cordillère des Andes. Toutes n'ont pas la même stabilité et le nombre de personnes qu'elles touchent est également très changeant. Nous avons repris en fin de rapport une liste avec des adresses d'organisations latino-américaines de Belgique.

Le réseau des migrants latino-américains ne s'arrête pas aux frontières de la Belgique. Grâce à la libre circulation des personnes au sein de l'UE beaucoup de migrants ont déjà derrière eux une 'carrière' dans différents pays membres. Les nouvelles s'échangent à travers toute l'Union Européenne via internet. Nous avons ainsi rencontré une coupure de journal parlant d'une veillée de prières qui avait été tenue à Bruxelles en mémoire d'une petite fille bolivienne décédée en 2006 dans une crèche madrilène.

Signalons pour terminer également l'existence de quelques stations de radio qui s'adressent à la communauté latino-américaine hispanophone, ou qui lui réservent un certain nombre de programmes.

### **Le lien avec le pays d'origine**

De temps à autre, les migrants organisent entre eux des actions de solidarité en faveur de leur pays d'origine. Il s'agit généralement d'actions très concrètes et sur une petite échelle: collectes lors d'une catastrophe naturelle, aide à de petites écoles avec de l'argent et du matériel, tourisme communautaire, vente de produits artisanaux fabriqués en coopérative, etc. C'est cette forme de solidarité qui est, selon les migrants, la mieux reconnue et la plus appréciée. Ces actions de solidarité viennent s'ajouter aux transferts ou 'remesas' que les migrants envoient chez eux (voir chapitre 3).

Des soirées informatives abordent en outre des thèmes qui intéressent les migrants, mais parlent aussi de ce qui se passe dans leur pays d'origine. Voici un choix dans les thèmes proposés au cours de ces derniers mois: le SIDA, la constitution bolivienne, 10 ans de Chavez au Vénézuéla, la politique en matière de culture de coca, la religion et les Latinos en Belgique,... Lorsqu'une personnalité latino-américaine importante visite notre pays, celle-ci est invitée à s'adresser à la communauté locale des migrants.

## 5. Le projet: méthode de travail

Pour préparer le projet, un consultant hispanophone, engagé par OR.C.A., a recherché des contacts au sein de la communauté latino-américaine. Il a réuni au total 75 adresses d'organisations et de religieux, ainsi que de personnes qui sont en contact direct avec les Latinos de Belgique. Deux des plus grandes organisations latinos de Flandre et de Bruxelles, à savoir la Latino-Amerikaanse Federatie (LAF) et l'Alianza Latinoamericana, furent elles aussi contactées.

Bien que la plupart des contacts avouent qu'il existe au sein de la communauté latino-américaine de gros problèmes au niveau des droits au travail, il n'a pas été facile de les convaincre de l'utilité d'une formation autour de ce thème. Nous analyserons les raisons de cette réticence plus loin. Il fut en plus difficile de gagner en à peine 6 mois la confiance nécessaire d'une communauté latino plutôt isolée. Voilà pourquoi un certain nombre de formations ne se dérouleront qu'au terme du projet. Nous avons finalement pu organiser 5 sessions informatives:

- 1 chez IVCA (Anvers), branche anversoise du YWCA
- 1 chez LAF (Anvers), une organisation de coordination latino-américaine
- 1 chez ASERB (Bruxelles), une organisation de migrants équatoriens
- 1 chez l'Alianza Latina, une autre organisation de coordination latino-américaine
- 1 chez l'organisation bolivienne K'Awari, dans le cadre de la Journée de la Femme
- D'autres sessions sont prévues à l'issue du projet (après les fêtes de Pâques). Nous avons ainsi convenu de donner une formation un dimanche après la messe dans l'Église des Riches-Clares à Bruxelles.
- Il y a également eu des sessions radiophoniques: fin mars 2009, un cadre d'OR.C.A. a accordé des interviews dans des programmes radiophoniques hispanophones.
- Pour formuler les conclusions de notre rapport, nous nous sommes également basés sur la formation et les interviews données en juin 2007 par Joëlle Verriest, une bénévole d'OR.C.A. Nous avons utilisé des extraits de ces interviews pour illustrer notre rapport. Joëlle Verriest a également écrit un mémoire sur les travailleurs migrants équatoriens vivant en Belgique.<sup>12</sup>

Le but de ces sessions d'infos était de renseigner les gens au sujet de leurs droits au travail, indépendamment de leur statut de séjour. Nous avons tenté d'y arriver de manière interactive, en faisant réfléchir les gens sur leur situation de travail.



Stand info d'OR.C.A. lors d'une fête bolivienne

<sup>12</sup> Université de Liège, Faculté de droit, *Les droits relatifs au travail des sans-papiers en Belgique: réalité ou fiction?* Joëlle Verriest, Année Académique 2006-2007

## 6.

### Résultats du projet: les conditions de travail des travailleurs migrants clandestins d'origine latino-américaine

Nous vous donnons ci-dessous un bref aperçu de ce que nous avons appris au cours du projet concernant les conditions de vie et de travail des migrants équatoriens en Belgique. Nous avons recueilli ces informations lors des sessions de formation et au cours des discussions préparatoires. Nous les avons complétées avec des infos que nous avons déjà obtenues par le passé via l'assistance téléphonique d'OR.C.A. et par d'autres contacts.

Nous nous attarderons également sur la situation des domestiques. Beaucoup de femmes latino-américaines travaillent en effet ici comme employée de maison/femme de ménage.

Les sessions informatives qu'OR.C.A. a tenues dans le cadre de son projet furent à chaque fois introduites par quelques questions posées aux participants concernant leurs problèmes, leurs souhaits et les stratégies qu'ils adoptent pour améliorer leur situation. Nous avons également demandé aux assistants sociaux quels étaient les conditions de vie et les principaux problèmes des migrants avec lesquels ils entraient en contact.

#### **Voici les problèmes que les migrants ont eux-mêmes désignés comme étant les plus importants au cours des sessions informatives:**

- Tout d'abord les 'papiers'. Ils sont en effet persuadés que tous leurs problèmes seront résolus dès qu'ils auront les papiers nécessaires. C'est pour cette raison que les gens doutent de l'utilité de dépenser beaucoup d'énergie dans l'obtention de droits au travail aussi longtemps qu'ils sont sans papiers. Et que l'organisation des formations fut parfois assez pénible... Un groupe a par ailleurs décliné l'offre d'une session informative, avec l'argument que selon le gouvernement Équatorien, ils auront prochainement tous des papiers (voir la page 14).
- Beaucoup de gens travaillent depuis des années de façon ininterrompue, et leurs journées sont en plus extrêmement longues.
- Les salaires sont trop bas, le coût de la vie élevé.
- Pas de protection en cas d'accident du travail.
- Des employeurs qui refusent tôt ou tard de payer le salaire.

"Quand j'ai commencé à travailler, j'ai eu une très mauvaise patronne. Elle profitait de moi et m'exploitait autant que possible. Je travaillais du lundi au samedi de 6 heures du matin jusqu'à minuit. J'ai été maltraité psychologiquement. Je devais veiller sur 7 enfants. Ma patronne était alcoolique. Je gagnais € 700 par mois. Elle me traita comme une bête, d'une façon inhumaine. Me sortir de cette situation m'a pris beaucoup de temps. J'y ai travaillé pendant 6 mois" (interview d'une femme équatorienne)

La plupart des gens étaient impressionnés des droits qu'ils possédaient. Des droits tels que des congés payés, un salaire minimum, de bonnes conditions de travail, une assurance maladie étaient à leurs yeux comme de beaux rêves. D'où des réactions parfois un peu cyniques du genre : tout cela est bien beau, mais comment faire pour vraiment obtenir tous ces droits?

"Si je veux défendre mes droits, je peux m'adresser au syndicat, mais j'ai peur d'être alors expulsé. Je n'ai donc pas de droits. Il y a des droits qui n'existent que sur papier et que nous ne pouvons vraiment pas obtenir. Si je veux défendre mes droits, je cours le risque que moi et toute ma famille ne soyons expulsées du pays." (interview d'une femme équatorienne)

D'autres personnes se sentent impuissantes face à cette exploitation.

"Il m'est arrivé de ne pas recevoir de mes employeurs la totalité de mon salaire. J'ai perdu plus de €3,000. Ils m'ont donné €600 et ont gardé le reste pour eux. 'Si tu veux travailler, tu dois te contenter de cela, sinon tu n'as qu'à retourner dans ton pays' disaient-ils. Je ne pouvais rien faire et ai accepté la situation pour pouvoir continuer à travailler." (conversation avec Victor, Rép. Dominicaine, 2 enfants)

Nous n'avons pas seulement demandé quels étaient leurs problèmes les plus importants, mais également leurs principaux souhaits. S'ils pouvaient améliorer leur situation de travail, même sans papiers, que voudraient-ils obtenir en premier lieu? Voici les réponses:

- Un salaire plus élevé
- Une protection contre les patrons qui ne paient pas
- Un espoir très souvent émis était: 'nous aimerions tellement avoir parfois quelques jours de congé'
- Payer des contributions afin de faire à part entière partie de la société et de bénéficier d'une sécurité sociale

Les réactions des gens étaient positives lorsque nous leur apprenions que les syndicats accueillent également des travailleurs sans papiers. Lors d'une session à laquelle assistait une représentante du CSC, beaucoup de gens ont sur le champ adhéré à ce syndicat.

Ce qui arriva à un grand groupe d'Équatoriens qui s'étaient affiliés il y a quelques années au CSC de Bruxelles met quelques nuances à ce fait. Lorsque quelques-uns de leurs compatriotes furent arrêtés et expulsés, la majorité des autres ont annulé leur affiliation.<sup>13</sup> Ils se demandèrent quel sens une telle affiliation pouvait bien avoir s'ils pouvaient toujours être expulsés. Cela indique une fois de plus que les gens ne voient pas vraiment l'utilité de s'organiser en tant que travailleurs et de défendre leurs droits au travail si leur statut de séjour n'est pas réglé en même temps.

**Les assistants sociaux et les personnes qui connaissent bien la communauté latino ont complété la liste des principaux besoins comme suit:**

- Il est difficile pour quelqu'un sans papiers de trouver un job (convenable). Il n'y a souvent pas d'alternative pour une situation d'exploitation. Beaucoup de gens vivent dans la misère à cause des salaires bas et du chômage.
- Beaucoup de gens sont confrontés à des problèmes psychologiques à cause de l'incertitude persistante, d'un sentiment d'impuissance, d'une peur permanente d'être arrêté. Les Latinos ont une frousse terrible des autorités.
- L'accès aux soins de santé. Les assistants sociaux aident les migrants pour bénéficier de l'aide médicale urgente (remboursement des frais médicaux pour les personnes en

<sup>13</sup> Témoignage d'un Équatorien de l'organisation autonome UDEP lors d'une rencontre FGTEB-sans papiers en juin 2008.

séjour irrégulier), mais beaucoup de migrants ne sont pas encore informés de l'existence de ce système.

- La langue forme une barrière supplémentaire pour l'accès aux services publics.

ORCA sait de par son expérience que les gens cherchent surtout de l'aide lorsqu'ils ne touchent pas leur salaire ou en cas d'accident du travail. Ils ont alors généralement déjà quitté leur employeur. En ce qui concerne leurs autres droits, les sans papiers sont nettement moins enclins à effectuer des démarches. Ils ne veulent pas de problèmes et attachent beaucoup d'importance à la confiance en leurs relations de travail et à la sécurité d'emploi. Voilà pourquoi bon nombre de violations des droits au travail sont tout simplement acceptées.

Les migrants appliquent en outre parfois d'autres normes en matière de droits au travail. Si leur situation est ici meilleure que dans leur pays d'origine, ils ne voient aucune raison de se plaindre. Le fait qu'ils ne connaissent pas du tout leurs droits en Belgique, ne fait que les conforter dans leur idée.

Beaucoup de travailleurs sans papiers ont l'intention de travailler ici pendant quelques années et de rentrer ensuite au pays avec suffisamment d'argent pour y créer leur propre affaire. Or, au bout d'un certain temps, ces projets changent souvent. La première option devient alors rester en Belgique, surtout quand ils ont des enfants qui vont ici à l'école. Leur famille dans leur pays d'origine s'est en outre parfois habituée à un niveau de vie qu'elle ne pourrait pas se permettre sans les salaires envoyés de l'étranger. Les soutiens de famille dans le Nord se sentent donc contraints de rester à l'étranger afin de pouvoir répondre aux attentes de leur famille.

Bien que n'étant pas en possession d'un permis de séjour, certains d'entre eux parviennent d'ailleurs à se forger une existence relativement stable. Leurs enfants vont à l'école, ils travaillent, paient leur loyer,... Le travail au noir est parfois bien profitable, certainement si l'on travaille à longueur de journées et qu'on compare tout cela à ce qu'on pourrait gagner dans son pays d'origine. Les gens sont parfois même déçus lorsqu'ils sont régularisés et qu'ils constatent le peu de salaire net qui leur reste s'ils se mettent à déclarer leur travail.

L'incertitude rend malgré tout ces travailleurs vulnérables et les laisse à la merci de contretemps et d'abus. Ils n'accumulent pas de droits sociaux, comme pour leur pension. Ou, comme le formulait à OR.C.A. un certain J., travailleur sans papiers brésilien ayant travaillé à Bruxelles dans le secteur du nettoyage :

*“Au Brésil, nous gagnions peu, mais étions sûrs de toucher notre salaire et bénéficions d'une sécurité sociale. Ici les salaires sont nettement plus élevés, mais nous travaillons au noir et ne savons jamais avec certitude si nous serons ou non payés.”*

## Les remèdes contre les violations des droits au travail?

La mission d'OR.C.A. est de revendiquer les droits au travail des travailleurs sans papiers. Dans les 4 ans que nous avons essayé de réaliser cette mission, nous avons surtout rencontré beaucoup d'obstacles. Des informations plus détaillées se trouvent dans nos rapports annuels sur [www.orcasite.be](http://www.orcasite.be).

### Les obstacles les plus importants sont :

- **Le contrôle de la migration** : Les travailleurs essaient de rester le plus loin possible des autorités. C'est certainement vrai pour les migrants latino-américains hispanophones. Puisque les inspecteurs du travail sont obligés - pendant les contrôles sur le lieu du travail - de contrôler les permis de séjour, ils ne peuvent pas créer une relation de confiance avec les travailleurs, nécessaire pour pouvoir protéger leurs droits. Beaucoup d'abus ne sont donc jamais rapportés.
- **Le manque d'alternatives** :
  - Ceux qui sont sans permis de séjour en Belgique, ne reçoivent en principe pas de permis pour travailler légalement. Le raisonnement est que 'l'illégalité ne peut pas être récompensée'. L'accord gouvernemental de mars 2008 a promis de faire une exception à ce règle, mais cette mesure n'a jusqu'ici pas été réalisée.
  - Pour ceux qui veulent venir en Belgique de dehors l'Union Européenne, et qui n'ont pas la possibilité de pratiquer une profession hautement qualifiée, il n'y a à ce moment quasiment pas de possibilités pour le faire légalement.
- **Le manque de preuves** : parce que le travail est informel, et les employeurs essaient d'effacer leurs traces autant que possible, il est difficile de constituer de bons dossiers.
- **L'accessibilité des services compétents**
  - Pour déposer plainte en justice, on a besoin d'une aide spécialisée. Les travailleurs sans papiers ne sont que rarement membre d'un syndicat, et les syndicats ne peuvent pas toujours faire une exception à la règle qu'il faut cotiser pendant un certain temps avant de pouvoir recevoir l'aide juridique. Même si cela arrive dans certains cas. Les avocats pro deo sont possibles si le travailleur peut prouver qu'il a un revenu insuffisant pour payer un avocat (ce qui est problématique en soi). Mais les avocats pro deo n'ont pas toujours le spécialisme ou la motivation nécessaire.
  - Les services d'inspection sont très éparpillés, et il est difficile pour les travailleurs d'y trouver leur chemin. Souvent ils ne comprennent déjà pas la différence entre la police et l'inspection. Nous n'avons jamais rencontré un cas où un inspecteur a averti l'Office des Etrangers, quand un travailleur sans papiers l'a contacté avec une plainte. Mais il n'y a pas de garantie que ceci ne pourra jamais arriver. Par ailleurs les services d'inspection sont surchargés et les dossiers des travailleurs sans papiers demandent beaucoup de travail (vu la difficulté de la preuve). Finalement, après la plainte il faut une bonne communication avec les services d'inspection et les auditorats de travail, pour pouvoir défendre les droits du travailleur en question au moment adéquat. Si l'affaire passe devant le tribunal, on a à nouveau besoin d'un avocat.

**Les recommandations d'OR.C.A. sont donc les suivantes :**

- Il y a besoin d'une réflexion sur les alternatives pour le travail clandestin – en Europe et dans le pays d'origine.
- Il faut une analyse de l'impact du contrôle de la migration sur les conditions du travail. S'il y a un impact négatif, il faut regarder ce qui doit avoir la priorité : contrôle de la migration ou droits humains/droits au travail ?
- Les inspecteurs du travail ne devraient jamais être les contrôleurs de la migration. Il y a besoin de plus d'inspecteurs, mais alors pour faire respecter les droits au travail.
- Il faut une aide juridique accessible et adéquate pour les travailleurs sans papiers.
- Il faut une jurisprudence concernant les droits des travailleurs sans papiers. OR.C.A. et les syndicats essaient de la créer à ce moment, et il y a déjà quelques cas exemplaires. Il faut des histoires positives pour pouvoir convaincre les travailleurs de faire des démarches contre des abus. En plus la pression sur les patrons n'est possible que s'ils savent qu'une conviction devant le tribunal est possible.

## 7.

### Un groupe de travailleurs particulier: les employés domestiques

Une employée de maison qui habite chez vous et qui est à votre disposition du matin au soir? Cette époque semblait révolue. La législation belge prévoit néanmoins toujours un statut spécial pour les 'domestiques', à côté de ceux des ouvriers et des employés. Il est le moins favorable de tous: heures supplémentaires illimitées (sans supplément de salaire), salaire minimum absolu,... Le travail ménager est en plus très pesant. Vous avez un rapport direct, parfois même émotionnel avec votre employeur, vous devez être flexible et pouvoir mener à bien des tâches de tout genre. Et votre travail n'est souvent que peu apprécié.

Pas surprenant donc que les belges refusent ce travail. La demande reste pourtant grande. Et ce sont les employés étrangers, généralement des femmes, qui bouchent ce trou sur le marché du travail. Puisqu'on ne peut pas obtenir de permis de travail pour une employée de maison (sauf en étant diplomate), l'embauchage se fait dans la majorité des cas clandestinement. Beaucoup de ces employées viennent des Philippines ou de l'Amérique Latine.

Le travail de femme de ménage classique, quelques heures par-ci, quelques heures par-là, tombe également sous le statut de domestique. À l'heure actuelle, ce type de travail a été en grande partie régularisé grâce aux titres-services, qui offrent aux employés un meilleur statut. Bon nombre de Latinas sont néanmoins parvenues à garder leur employeur parce qu'elles sont des employées fiables. Leur salaire varie entre 8 et 10€ par heure.

Quelqu'un qui travaille à temps plein ou presque chez un seul employeur, ne peut pas le faire via des titres-services. À Bruxelles, beaucoup d'employées de maison, habitant ou non chez leur employeur, sont au service de fonctionnaires européens ou de l'OTAN, de diplomates et de riches hommes d'affaires. À Anvers aussi, bon nombre d'employées de maison habitant chez leur employeur travaillent dans certaines communautés ethniques, mais également dans de jeunes ménages belges.

Les employées de maison à temps plein sont généralement payées au mois. Celles qui habitent chez leur employeur gagnent en moyenne 800 €, 'gîte et couvert' compris. Le nombre d'heures qu'elles doivent travailler est toutefois difficilement chiffrable si elles logent dans la maison de leur employeur. Des journées de travail allant de 7 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir (ou plus tard) sont plutôt monnaie courante.

Le plus dur pour ces employées de maison, c'est l'isolement: elles sont seules avec leur employeur. Si elles ne travaillent pas dans des familles belges, ces femmes n'ont pas la possibilité d'apprendre le français ou le néerlandais et ont donc des difficultés à s'intégrer dans la société. L'employeur limite parfois encore plus la liberté de mouvement de l'employée en lui interdisant de quitter la maison ou, pire, en lui confisquant son passeport. Au cours d'une des formations, une femme a témoigné qu'elle avait de la peine à obtenir la permission de quitter la maison, et que quand elle quittait quand même, sa patronne âgée la harcelait de coups de fil de contrôle. Celle-ci lui avait également interdit de se rendre au CPAS pour se faire rembourser des frais de soins médicaux, de peur qu'on ne découvre l'embauchage clandestin. Comme

compensation, cette employée reçoit un salaire supérieur à la moyenne, à savoir 1000 €, gîte et couvert compris.

Les employées de maison latino-américaines qui viennent ici n'appartiennent pas au même groupe démographique que les employées de maison dans leur pays d'origine. Elles préfèrent donc ne pas être associées aux 'domesticas' de leur pays d'origine, celles-ci appartenant souvent aux classes les plus pauvres de la société. Faire le ménage est pour les 'Latinas' de Belgique un boulot provisoire, en attendant de trouver mieux. Les organisations latino-américaines nous ont du même fait demandé avec insistance de ne pas parler de 'domesticas', mais plutôt de 'trabajadoras'. (Les Philippinas nous ont d'ailleurs elles aussi demandé de ne pas utiliser le mot 'domestic workers' parce que celui-ci aurait une connotation négative).

## 8.

### Migration et développement: où est le lien?

Ce rapport met le doigt sur les liens qui existent entre le développement, la migration et les droits au travail, en comparant la situation ici et dans le pays d'origine. De nombreuses études scientifiques ont déjà été consacrées à ces thèmes. La présente publication veut concrétiser ces liens en étudiant d'une part de plus près un pays d'origine qui est bien connu au sein du mouvement Nord-Sud, à savoir l'Équateur, et d'autre part une communauté qui est ici très nombreuse. Nous espérons apporter ainsi de l'inspiration au débat concernant le mouvement Nord-Sud et la migration.

Ce rapport illustre de toute façon les thèses suivantes:

- La migration est engendrée par des **événements dans le pays d'origine**: en Équateur, les crises économiques ont toujours été la cause évidente des principales vagues migratoires.
- Ensuite s'enclenche une **dynamique spécifique**: les migrants encouragent d'autres migrants à venir ici, les membres de la famille qui sont restés sur place s'habituent à un niveau de vie plus élevé,... La migration continue donc, même sans crise grave dans le pays d'origine et aussi longtemps qu'on n'y assiste pas à un changement notable de la situation économique et sociale.
- La migration contribue peut-être à **l'économie du pays d'origine**, mais cette affirmation doit être mise au conditionnel. La migration a toutefois également de grandes **conséquences sociales**: ce sont en effet souvent les éléments jeunes et dynamiques qui partent et laissent derrière eux leur famille et leurs enfants.
- Des projets migratoires temporaires peuvent, pour toutes sortes de raisons, **changer en projets permanents**: la situation dans le pays d'origine joue ici aussi un rôle. Les systèmes de sécurité sociale caducs font par exemple que les migrants doivent aider à amortir les chocs de l'économie et de la vie.
- Il arrive aussi que des migrants s'intègrent tellement bien dans la société belge, par exemple via leurs enfants, qu'ils préfèrent finalement **rester ici**.
- Les migrants latino-américains font avant tout preuve d'un fort **réseau social interne**, même au-delà des frontières des différents pays membres de l'Europe.
- Le **lien avec le pays d'origine** reste lui aussi important. Grâce à des organisations de tout genre, les gens entretiennent le lien avec leur propre culture et organisent de temps en temps des actions de solidarité avec leur pays d'origine. Certains de ces pays, comme l'Équateur, essaient de resserrer le lien avec leurs compatriotes à l'étranger en leur donnant par exemple un droit de vote ou des sièges au parlement.
- Certaines organisations tentent de mieux **faire connaître auprès du public belge** leur culture et la situation dans leur pays d'origine.
- Le flux de migrants (irréguliers) a aussi un impact sur les relations entre la Belgique et le pays d'origine. Un **accord bilatéral** a été conclu entre la Belgique et l'Équateur, qui a été représenté beaucoup plus positif en Équateur qu'il ne l'est, et qui n'a guère reçu d'attention en Belgique. Il est essentiel que la société civile connaisse ces accords, les analyse et en fait le suivi.

## 9. Références

### Adresse OR.C.A.

Rue Gaucheret 164, 1030 Bruxelles - [www.orcasite.be](http://www.orcasite.be) – [info@orcasite.be](mailto:info@orcasite.be)  
02/274 14 31

### 11.11.11 (néerlandophone)

[www.11.be](http://www.11.be) – [www.waardigwerk.be](http://www.waardigwerk.be) – [www.travaildecent.be](http://www.travaildecent.be) (site équivalent du CNCD/11.11.11)

### Concernant l'Équateur

[www.presidencia.gov.ec](http://www.presidencia.gov.ec)

[www.flacso.org.ec](http://www.flacso.org.ec)

[www.ecuador-esmeraldas.be](http://www.ecuador-esmeraldas.be)

<http://www.dgos.be/nl/partnerlanden/index.html>

[www.diplomatie.be/quitoes](http://www.diplomatie.be/quitoes)

Statistiques sur l'immigration et l'émigration en Équateur:

[http://www.inec.gov.ec/web/guest/ecu\\_est/reg\\_adm/est\\_mig\\_int](http://www.inec.gov.ec/web/guest/ecu_est/reg_adm/est_mig_int)

Sur la constitution: [http://www.mmrree.gov.ec/mre/documentos/ministerio/constit\\_08.pdf](http://www.mmrree.gov.ec/mre/documentos/ministerio/constit_08.pdf)

[http://www.asambleaconstituyente.gov.ec/documentos/constitucion\\_de\\_bolsillo.pdf](http://www.asambleaconstituyente.gov.ec/documentos/constitucion_de_bolsillo.pdf)

[www.senami.gov.ec](http://www.senami.gov.ec)

### Concernant la migration

[www.migrationpolicy.org](http://www.migrationpolicy.org)

[www.migrationinformation.org](http://www.migrationinformation.org) (Country Resources)

[www.worldbank.org/migration](http://www.worldbank.org/migration)

[www.iom.int](http://www.iom.int)

[www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration)

[www.diversite.be](http://www.diversite.be)

### Organisations latinos en Belgique

Cette liste est informative et certainement pas exhaustive. En mentionnant ces organisations, OR.C.A. n'exprime aucun jugement de valeur sur leur fonctionnement, et surtout pas sur celui des organisations qui ne sont pas reprises dans cette liste.

[www.lafederacion.be](http://www.lafederacion.be)

[users.skynet.be/fa210345/](http://users.skynet.be/fa210345/): site sur le web de l'Alianza Latina

[www.hispano-belga.be](http://www.hispano-belga.be)

[www.america-latina.be](http://www.america-latina.be)

[www.elandino.be](http://www.elandino.be)

[www.cpb-kawari.com](http://www.cpb-kawari.com)

[www.radiosi.org](http://www.radiosi.org)

[www.ecuador.be/consuladoecuador/francais/associationsequatoriennes.htm](http://www.ecuador.be/consuladoecuador/francais/associationsequatoriennes.htm)

### Autres organisations de migrants

[www.minderhedenforum.be](http://www.minderhedenforum.be)

## INDEX

1. OR.C.A.
2. Un projet et un rapport concernant la communauté latino-américaine hispanophone de Belgique
3. Les pays d'origine: pleins feux sur l'Équateur
4. Le groupe cible: les migrants latino-américains en Belgique
5. Le projet: méthode de travail
6. Résultats du projet: les conditions de travail des travailleurs migrants clandestins d'origine latino-américaine
7. Un groupe de travailleurs particulier: les employés domestiques
8. Migration et développement: où est le lien?
9. Références